

## Appel à contribution

### *Médias, terrorisme et conflit : pratiques et stratégies*

En préparation de la nouvelle série des *Cahiers du Journalisme*, pour laquelle s'associent l'École Supérieure de journalisme de Lille, l'Université d'Ottawa et l'Université Laval, le présent appel à contribution vise à enrichir un dossier thématique consacré aux rôles des médias et des journalistes en temps de terrorisme et de conflits. Sous la direction de **Marc-François Bernier**, professeur titulaire au Département de communication de l'Université d'Ottawa, ce numéro s'inscrit dans le prolongement du colloque du Réseau Théophraste qui s'est tenu à Lille en novembre 2016. Il contiendra\* des articles de recherche liés aux communications de Lille, en plus d'articles résultant du présent appel à communication.

\* *Les articles et notes de recherches hors-thème (varia) sont par ailleurs bienvenus, mais doivent être adressés directement aux éditeurs de la revue : [editeurs.cahiers@pressetech.org](mailto:editeurs.cahiers@pressetech.org).*

### I - Argumentaire

Les problèmes et les enjeux liés aux conflits et au terrorisme resurgissent avec intensité depuis plus d'une décennie, au point de devenir une question vitale pour les États démocratiques. On assiste partout à des bouleversements affectant les rapports interétatiques et se prolongeant jusque dans le fonctionnement des États. Chez ces derniers, se manifeste parfois un certain conservatisme adossé à un discours xénophobe qui se nourrit des peurs, des amalgames et des angoisses des populations.

Les conflits et les attentats terroristes, du fait de leur caractère souvent spectaculaire, ne laissent pas les médias indifférents. Dans un contexte marqué par la saturation du marché médiatique et la mise en place de stratégies pour capter l'attention des publics, se développe une relation problématique, voire dangereuse, entre le terrorisme-spectacle et la recherche de théâtralisation des événements par les médias. Des attaques du World Trade Center (2001) à l'attentat de Ouagadougou (janvier 2016) en passant par ceux de Madrid (2004), de Londres (2005), de Paris et de Bamako (2015) ou encore de Nice (2016) et leur couverture souvent en direct, s'exprime de façon nette les risques d'une relation perverse.

Apparaissant dès lors comme une rupture de la normalité du fait politique, les conflits et les actes terroristes instituent un autre système d'intelligibilité et d'interprétation de leur traitement par les médias. Face à ces bouleversements, le discours médiatique, qui formate en partie les représentations et les imaginaires, donne non seulement une signification aux messages, mais aussi une consistance aux acteurs et aux identités. Un des rôles des médias serait de formuler de nouvelles logiques de compréhension et d'interprétation des événements constitutifs des conflits et du terrorisme ainsi que les formes et les représentations nécessaires à leur matérialisation symbolique. Les difficultés pour les médias résident dans le fait qu'ils doivent couvrir ces événements sans servir – involontairement – de simples relais aux positions des États et à la propagande des groupes terroristes.

Le numéro thématique des *Cahiers du journalisme* se veut interdisciplinaire. Il examine les conditions de production de l'information en temps de crise ou de conflits. Il est consacré à des études de nature empirique ou théorique portant sur les relations entre médias, terrorisme et conflit, à la lumière des pratiques et stratégies non seulement des médias, mais aussi des États et des groupes terroristes. Il s'appuie sur le postulat selon lequel les conflits et le terrorisme constituent un terrain d'étude particulièrement propice pour évaluer le rôle des médias dans nos sociétés démocratiques contemporaines. Il s'intéresse aux médias d'information, tant dans leurs formes traditionnelles que numériques. Dans la mesure où le conflit ou le terrorisme n'existe, dans l'espace public, qu'en fonction de la représentation dont il fait l'objet dans les médias, ceux-ci, à travers les pratiques et les stratégies mises à nu, apparaissent comme des révélateurs.

Dès lors, un certain nombre de questions méritent d'être posées. Quelles définitions du terrorisme feraient consensus ? Quelles différences entre revendications idéologiques contestataires et terrorisme ? Quels pouvoirs les médias exercent-ils en temps de conflit ou de crise, sous les pressions des techniques de manipulation et de propagande, et les incitations à la censure et l'autocensure ? Les médias et les journalistes disposent-ils, dans ce contexte particulier, d'une certaine autonomie dans l'exercice de leur mission ou sont-ils sous la coupe des États ou de différents acteurs ? Quand cette autonomie existe, n'engendre-t-elle pas des dérives ? Les médias peuvent-ils influencer sur l'état de l'opinion nationale ou internationale, sur la perception des événements et de quelle manière ? Comment informer ou rendre compte des actes terroristes sans pour autant leur donner de la visibilité ? À quels dilemmes et à quels choix sont confrontés les praticiens, ceux du terrain comme ceux des salles de rédaction ? Comment les journalistes et les médias parviennent-ils à résoudre ces dilemmes ?

## **II - Axes de réflexion**

Les contributions attendues peuvent porter sur les axes suivants :

### **Axe 1 : Construction et co-construction de l'événement terroriste dans les médias**

Le premier axe s'intéressera au traitement médiatique de l'événement pour mettre en relief les mécanismes de construction mais aussi de co-construction du fait terroriste dans les médias. Se pose ainsi la question de la relation des médias à l'événement et les différents rapports de force entre acteurs dans la production de l'information, conformément à la notion d'*agenda building*.

Le terrorisme moderne, par ses attaques violentes et spectaculaires, a plusieurs des propriétés recherchées par l'information-spectacle. Il exploite cette dynamique et agit de manière à attirer autant que possible l'attention du monde. Médias et terrorisme entretiennent donc une relation symbiotique dont les deux parties tirent profit. Bien qu'elle ne soit pas dépourvue d'un certain parti-pris de la part des médias, cette association a pour caractéristique essentielle de faire entrer ces derniers dans le jeu des terroristes, en servant de diverses façons leurs stratégies de propagande. La recherche d'un vaste auditoire amène souvent les chaînes d'information continue à accorder une attention toute particulière aux événements les plus à même de nourrir l'information-spectacle. Cette pratique servirait souvent les intérêts des groupes de pression et, involontairement, la stratégie du terrorisme à visée médiatique. Existe-t-il un rapport particulier terrorisme/médias tel que l'on puisse suspecter la mise en œuvre de procédures d'influence ou de manipulation ? Quels rôles jouent les médias dans les stratégies des terroristes ? L'association entre médias et terrorisme construit-elle un lien organique ou fonctionnel ? Quels critères journalistiques et médiatiques sont mobilisés dans les pratiques concrètes ? Dans quelle mesure la couverture médiatique du terrorisme peut-elle contribuer à alimenter certains courants xénophobes, voire racistes ?

## **Axe 2 : Le terrorisme à l'ère des réseaux sociaux**

Le deuxième axe concerne le terrorisme et les stratégies à l'œuvre dans les médias sociaux. Dans les médias traditionnels, les terroristes pouvaient parvenir à transmettre leurs messages en offrant aux télévisions et journaux des sujets qui captivaient le public au plus haut point. Cette interdépendance a évolué au fil des années via des changements sociaux et des innovations technologiques. Dans un contexte de profonde crise du paysage médiatique traditionnel, les médias émergents élargissent le cercle de la parole et offrent plus de liberté à l'utilisateur, qui est en même temps un générateur de contenus. Cette décentralisation dans la production de contenus médiatiques profite également aux mouvements terroristes. Pour ces derniers, le djihad sur Internet est aussi important que le djihad militaire. Les réseaux sociaux les plus connus se retrouvent aujourd'hui presque tous cités dans les affaires liées au terrorisme. Que ce soit pour diffuser, communiquer ou recruter, les groupes terroristes sont très présents sur les réseaux sociaux qui leur servent de caisse de résonance. Une véritable trame narrative (*storytelling*) est en permanence proposée sur ces réseaux où le djihad est dépeint comme un mode de vie attractif.

En quoi les représentations du terrorisme dans les réseaux sociaux concurrencent-elles celles des médias traditionnels ? Quels sont les contenus échangés et quelles sont leurs caractéristiques ? Ces médias émergents participent-ils au terrorisme en diffusant des actes de barbarie ? Qu'est-ce qui caractérise la forme de propagande et de recrutement dans les réseaux sociaux ?

Sur un autre plan, il faut souligner que les réseaux sociaux constituent également des cadres de mobilisation, de dénonciation et de libéralisation de la parole à la suite des attentats terroristes. Ils sont également transformés en chapelle ardente virtuelle et servent des moyens d'expression identitaires, sans compter la production d'informations en concurrence de celles diffusées par les grands médias, mais qui font parfois la part belle à la manipulation.

## **Axe 3 : Régulation et autorégulation des médias en temps de crise**

Le troisième axe portera sur les rapports entre les pratiques professionnelles et le respect des principes éthiques et des règles déontologiques dans le traitement de l'information relative au terrorisme. Certains médias ont commis des dérapages en matière de couverture de conflits ou des attaques terroristes : propagande, manipulation, désinformation, publication de vidéos ou de contenus propagandistes de mouvements terroristes, révélation d'informations relatives aux dispositifs de sécurité, exhibition des corps des victimes, etc.

Dès lors, la manière dont un conflit ou un attentat terroriste transparaît à travers les médias détermine, pour une large part, les lignes de son évolution et met en relief la responsabilité des médias et du journaliste en temps de crise. Les manquements à l'éthique et à la déontologie s'expliquent en partie par le fait que les médias travaillent dans l'urgence où l'émotion prend souvent le pas sur le professionnalisme.

Se pose donc la question de la capacité des journalistes à penser leurs propres pratiques ainsi que celle de l'imputabilité, c'est-à-dire la nécessité de faire du journalisme un objet du débat public dans le cadre d'une reddition de comptes. Ce qui lui permet de renforcer le sens de la responsabilité des médias tout en préservant leur autonomie. Car il se trouve que le professionnalisme est mis à rude épreuve dans la couverture des événements liés au terrorisme ou aux conflits. La régulation et l'autorégulation, en tant que mécanismes à même de garantir un comportement responsable et professionnel des journalistes dans l'exercice de leur fonction, demeurent alors des enjeux incontournables en temps de crise.

Le rôle du journaliste est-il d'amplifier ou d'adoucir les faits ? Doit-il sombrer dans l'émotion et soutenir la lutte contre le terrorisme ? Quelles sont les positions adoptées par les États sur la question de la circulation de l'information en période de crise ? La crise ou le conflit est-il un motif pour censurer l'information, et dans quelle mesure ? La lutte contre le terrorisme justifie-t-elle la remise en question des libertés d'information et d'expression ? Jusqu'où les médias peuvent-ils aller dans la couverture des actes terroristes ? Ces questionnements confrontent la notion de liberté responsable de la presse à des théories du paradigme libertarien.

#### **Axe 4 : Le « journalisme de paix » en période de crise et de post-conflit**

Le dernier axe s'intéresse au « journalisme de paix » comme paradigme de l'information sensible aux conflits et à la crise. Si le conflit est un élément conjoncturel, et si les médias sont les agents de communication sociale à travers lesquels une crise devient publique, alors la relation médias, paix et droits humains devient un facteur clé dans le combat pour la démocratie. Aujourd'hui, il existe une interdépendance entre médias, démocratie, consolidation de la paix, prévention des conflits et promotion des droits de l'Homme. De ce point de vue, le « journalisme de paix » ou « journalisme sensible aux conflits » constitue une condition *sine qua non* de la stabilité de certaines régions du monde.

Si le concept de « journalisme sensible aux conflits » suscite de l'enthousiasme chez ses principaux théoriciens, il fait l'objet de réserves dans sa mise en œuvre, compte tenu des règles professionnelles qui régissent la pratique du journalisme. Ces réserves insistent sur le risque d'une instrumentalisation des médias et des journalistes. Un questionnement éthique majeur se pose notamment aux médias et aux professionnels de l'information dans la promotion d'un « journalisme de paix », eu égard surtout aux principes d'indépendance, d'intégrité et de vérité l'information.

En outre, d'aucuns soulignent que les médias ne peuvent pas être neutres. De ce point de vue, la nécessité d'informer de façon honnête risque d'être compromise par le désir du journaliste de contribuer à une certaine stabilité sociale. Mais que signifie la notion de « journalisme de paix » ou « journalisme sensible aux conflits » ? Quelles en sont les déclinaisons théoriques et pratiques ? Et quels peuvent être les enjeux et les impacts de cette forme de journalisme, dans un contexte mondial dominé par les crises et les conflits ? Quels sont les principaux obstacles à la pratique de ce « journalisme de paix » ? Sur cette problématique, il est attendu des études empiriques et des témoignages de journalistes.

\*\*\*

*Les auteurs doivent faire parvenir un texte comptant entre 25 000 et 60 000 signes, précédé de résumés en français et en anglais (1 000 signes maximum, soit environ 150 mots). Voir à cet effet la Charte éditoriale et typographique, consultable à :*

*<http://cahiersdujournalisme.org/revue>*

*Les propositions doivent être soumises au plus tard le 15 août 2017, à **Marc-François Bernier (mbernier@uottawa.ca)**.*

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARBOIT, G. et M. MATHIEN (2006), *La guerre en Irak: les médias et les conflits armés* (Vol. 3). Emile Bruylant.
- ARBOIT, G. (2003), *Rôles et fonctions des images de cadavres dans les médias* (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/FD001330.pdf>).
- BEAUREGARD C. et C. SAOUTER (1997), *Conflits contemporains et médias*, XYZ Editions, 1997.
- CHARAUDEAU P. (2005), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, De Boeck et Larcier S.A.
- GARCIN-MARROU, I. (2001), *Terrorisme, médias et démocratie*, Presses Universitaires de Lyon.
- DAYAN, D. (2006), *La terreur spectacle: terrorisme et télévision*. De Boeck Supérieur
- de la BROSSE, R. (2010), « Médias, terrorisme, Droits de l'Homme: quelles problématiques ? », in *Crises et crispations internationales à l'ère du terrorisme, au XXI<sup>e</sup> siècle*, Jean Clos (sous la direction de), Collection Etudes Stratégiques Internationales dirigée par Jociane Tercinet, Association France-Canada d'Etudes Stratégiques (7), Bruylant, Bruxelles, p. 265-276.
- FLEURY, B., et J. WALTER, (2006), « Pour une critique des Médias en temps de Conflit ? », *Questions de communication*, (10), p. 181-195.
- LABEVIERE, R. (2009), « Choc des civilisations, choc des représentations et ruses de la raison médiatique », *Hermès, La Revue*, (3), p. 171-176.
- LAMIZET, B. (2006) - *Sémiotique de l'événement*, Paris, Lavoisier, 314 p.
- LAUNOIS, M. C. (2011), *Liberté d'information et de communication au miroir de la sécurité nationale: formes contemporaines de conflits et traitement de l'information*, (Thèse de doctorat, Reims).
- LAVAL, S. (2005) « Susan L. Carruthers, The media at war. Communication and conflict in the twentieth century », recension, *Questions de communication*, (7), p. 418-420.
- LITS, M. (2003), « Quand les crimes et délits médiatisés suscitent la peur », in *Les médias et la peur : Les médias créent-ils ou reflètent-ils les peurs collectives ? 2<sup>e</sup> colloque de l'Institut de journalisme et communication*, Université de Neuchâtel, 11 avril 2003, p. 12-16.
- LITS, M. (2004), *Du 11 septembre 2001 à la riposte. Les débuts d'une nouvelle guerre médiatique*, De Boeck et Larcier, S.A.
- MAURICE, A. (2003), « La construction des peurs par les médias », in *Les médias et la peur : Les médias créent-ils ou reflètent-ils les peurs collectives ? 2<sup>e</sup> colloque de l'Institut de journalisme et communication*, Université de Neuchâtel, 11 avril 2003, p. 5-9.
- MERCIER, A. (2004), « Guerres et médias: permanences et mutations », *Raisons politiques*, (1), p. 97-109.
- NACOS, B. - L. (2005), *Médias et terrorisme. Du rôle central des médias dans le terrorisme et le contre-terrorisme*, Paris ARS, Nouveaux Horizons.
- NELLIS, A. M et J. SAVAGE (2012), « Does Watching the News Affect Fear of Terrorism? The Importance of Media Exposure on Terrorism Fear », *Crime & Delinquency* 58(5) 748-768.
- PARENTI M. (1990), « The Make-Believe Media: Media images influence how we appraise a host of social realities », *The Humanist*, November/December, vol 50, no 6., p. 18-20.
- PERGNIER, M. (2002), *Mots en guerre: discours médiatique et conflits balkaniques*, L'Âge d'homme.
- RIEFFEL, R. (2005), *Que sont les médias ? Pratiques, identités, influences ?* Gallimard.
- TEISSEIRE, L. (2010), « Place et rôle des médias dans les conflits », *Revue internationale et stratégique*, (2), p. 91-95.
- TUMBER, H. (2009), « Covering War and Peace », in WAHL-JORGENSEN Karin et Thomas HANITZSCH eds (2009), *Handbook of Journalism Studies*, New York, Routledge, p. 386-397.